6116
.78

Research
Library

No 6116.78

Bought with the income of the Scholfield bequests.

Boston Public Library

This book is to be returned to the Library on or before the date last stamped below.

JUN -4	1952	

FORM NO. 609: 4.14.52. 25M.

Hommage respectueux de l'auteur à M. le Vicomte de Montaiglon, Werdet.

EXTRAIT
DE
L'HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE.

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LA FAMILLE DES DIDOT

IMPRIMEURS, LIBRAIRES, GRAVEURS, FONDEURS DE CARACTÈRES, FABRICANTS DE PAPIERS, ETC.

(1713-1864)

PAR

EDMOND WERDET
Ancien libraire-éditeur.

PRIX : 3 FR.

PARIS.
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Galerie d'Orléans, Palais-Royal.
AUGUSTE AUBRY, ÉDITEUR,
16, rue Dauphine.
M D CCC LXIV

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/etudesbibliograp00werd

EXTRAIT

DE

L'HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE.

439

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LA FAMILLE

DES DIDOT

IMPRIMEURS, LIBRAIRES, GRAVEURS, FONDEURS DE CARACTÈRES, FABRICANTS DE PAPIERS, ETC.

(1713—1864.)

PAR

EDMOND WERDET

Ancien libraire-éditeur.

PARIS.

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

AUGUSTE AUBRY, ÉDITEUR,

16, rue Dauphine.

M D CCC LXIV

SECOND TIRAGE TRÈS-AUGMENTÉ, tiré à SOIXANTE-DIX exemplaires dont VINGT seulement seront vendus.

(Ces notices bibliographiques de la famille Didot, font seules partie du tome II de la IIIe partie de l'*Histoire du Livre en France.*)

Sch.
7.99
a

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cie, 26, rue Racine.

EXTRAIT
DE
L'HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE.

ÉTUDES
BIBLIOGRAPHIQUES
SUR LA FAMILLE
DES DIDOT

IMPRIMEURS, LIBRAIRES, GRAVEURS, FONDEURS DE CARACTÈRES, FABRICANTS DE PAPIERS, ETC.

(1713-1864.)

Une érudition profonde et un savoir immense ont rendu à jamais célèbres les noms des *Henri* Ier, *Robert* Ier, *Charles*, *Henri* II, *Paul* et *Antoine* ESTIENNE, et les ont classés parmi les plus grandes gloires typographiques et littéraires de la France.

Cette illustre *famille* a régné dans le monde des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts, pendant 162 années (de 1502 à 1664).

Nous allons essayer de parler d'une autre famille non moins célèbre, — celle des DIDOT, — qui, ainsi que celle des Estienne, leurs devanciers et leurs modèles, a régné et règne encore dans la littérature, les

sciences et les arts, depuis 151 ans (de 1713 à nos jours).

Selon nous, la famille Didot pourrait même l'emporter, sous quelques rapports, sur celle des Estienne, puisque de père en fils, les Didot ont été, non-seulement graveurs et fondeurs en caractères d'imprimerie des plus célèbres, mais encore fabricants de papiers, spécialité et mérite typographique que n'ont point eu les Estienne qui n'étaient qu'imprimeurs et libraires.

Comme graveur et fondeur en caractères, le nom de Firmin Didot est justement célèbre : de son vivant, il n'eut pas de rivaux, il n'en a pas encore!

Firmin Didot inventa la stéréotypie, cette sœur cadette de la typographie.

Les caractères gravés et fondus par cet habile artiste sont si parfaits, qu'essayer de les surpasser, sous le double rapport de l'élégance et de l'harmonie, serait faire preuve d'une folle témérité, contre laquelle protesterait, en France et à l'étranger, la typographie tout entière.

Par des tentatives bizarres et monstrueuses, telles qu'on en voit de nos jours, avoir la prétention de ressusciter les types de célèbres artistes, tels que les *Claude Garamont*, les *Le Bé*, *de Sanlecque*, etc., ce n'est pas *créer*, c'est *confondre*, ce n'est pas *remonter*, c'est *descendre*.

Les caractères de ces grands artistes étaient alors sans rivaux; aujourd'hui, ils ont fait leur temps; ceux de Firmin-Didot règnent en maîtres, il faut le reconnaître et le proclamer.

C'est à M. Didot Saint-Léger qu'on est redeva-

ble de la fabrication du papier *sans fin* qui produisit une révolution dans cette industrie, dans la typographie et dans la librairie; elle hâta les progrès de la civilisation par la rapide et incessante publication des journaux et la propagation des livres.

Comme imprimeurs, *Ambroise* Didot et ses fils *Pierre* et *Firmin*, ainsi que son petit-fils *Ambroise Firmin*-Didot ont créé de véritables chefs-d'œuvre qu'aucune presse n'a surpassés, et cela dès une époque où les procédés mécaniques de l'imprimerie étaient loin d'être aussi perfectionnés que nous les voyons de nos jours.

Aussi croyons-nous, avec une intime conviction, que si l'on considère les services divers rendus à l'imprimerie par la famille des Didot, leur nom peut se placer à côté de celui des Estienne.

Quant au savoir, quant à l'érudition héréditaire, le nom du chef actuel de cette dynastie, M Ambroise Firmin-Didot nous les rappelle; comme graveur et typographe, il est l'honneur et la gloire de l'imprimerie française au XIXe siècle.

François Didot, né à Paris en 1689, mort en 1759, fils de Denis Didot, marchand dans cette capitale, fut reçu libraire en 1713, syndic-adjoint en 1735, syndic en 1753, imprimeur en 1754; il avait fait son apprentissage chez André *Pralard*, imprimeur et libraire en 1669.

François Didot était gendre du libraire Ravenel (Sé-

bastien). Il éleva onze enfants, parmi lesquels, *François-Ambroise*, et *Pierre-François*, qui suivirent la même carrière que leur père. Il eut pour gendres *Guillaume de Bure* et *Jacques Barrois*, libraires célèbres. Sa tante *Françoise Didot*, née en 1649, avait épousé le libraire *Jean-Nicolas Nyon*, dont les ancêtres remontent à 1580. (Voyez l'art. *Nyon*.) Devenue veuve, elle exerça la librairie en 1698, quai Conti, où s'est maintenue la librairie qui porte encore son nom.

François Didot fut l'ami intime de l'abbé Prévost, dont il publia tous les ouvrages, entre autres, l'*Histoire générale des voyages*, 1786, 20 vol. in-4°, accompagnés de cartes géographiques et de gravures, et il en donna une autre édition dans le format in-12 en 80 volumes avec figures. Parmi les autres ouvrages de l'abbé Prévost publiés par François Didot nous citerons le *Doyen de Killerine*, la *Vie de Cicéron*, 4 vol., un *Manuel lexique*, enfin le *Recueil périodique dans un goût nouveau* intitulé *le Pour et le Contre*, journal où Prévost crut pouvoir exposer la vérité au moyen du doute résultant de la contradiction même offerte au public dans ce journal qui forme 20 volumes in-12. Toutes les publications de François Didot sont remarquables par leur bonne exécution.

Dans son *Essai sur la typographie*, M. Amb. Firmin-Didot raconte cette anecdote :

« Je consigne ici quelques souvenirs de famille, que je tiens de mon père, de mon oncle Pierre Didot et de mon cousin Henri Didot, tous deux encore vivants et presque nonagénaires; ils pourront servir à la bibliographie de cet homme, aussi célèbre par son mérite littéraire que par sa vie inquiète.

« Dès l'âge de trente ans, l'abbé Prévost avait renoncé au vin.

« Cette résolution, dans laquelle il persista toute sa vie, fut le résultat du malheur qu'il avait eu de renverser son père dans un moment d'égarement causé par l'ivresse; c'était à la suite d'un souper où, surpris avec sa maîtresse par son père, celui-ci était tombé dans l'escalier et avait failli se tuer.

« Souvent il disparaissait pendant plusieurs années; puis il revenait, tantôt de Hollande, tantôt de quelque couvent, rapportant des manuscrits qu'il donnait à imprimer à mon bisaïeul. La feuille d'impression lui était payée un louis, somme considérable alors.

« Nous possédons des traités signés de lui au cabaret, au coin de la rue de la Huchette, selon l'usage du temps.

« Il avait la naïveté et l'incurie d'un enfant pour tout ce qui concernait sa personne; aussi, afin de rendre la fin de sa carrière exempte de tout souci, ma bisaïeule l'avait-elle recueilli dans sa maison de campagne de Saint-Firmin, près de Chantilly. Pour lui ôter l'ennui des comptes et les embarras résultant de son défaut d'ordre et de sa prodigalité, elle lui avait ouvert un crédit chez le boulanger et le boucher. C'est dans la maison de ma bisaïeule, à Saint-Firmin, qu'il fut transporté après l'affreux accident qui termina fatalement sa longue carrière. »

Complétons la note si curieuse du savant typographe en racontant les circonstances si terribles de la mort de l'auteur de l'*Histoire de Manon Lescot* et *du Chevalier des Grieux*, dont nous avons publié deux éditions (1).

« C'était le 23 novembre 1763.

« Le succès de ses ouvrages, la faveur des grands, le silence des passions, après une vie orageuse, tout semblait promettre à l'abbé Prévost une vieillesse douce et paisible, lorsqu'un affreux accident lui ravit cette illusion dernière.

« En traversant à pied le bois de Chantilly, pour se rendre à son ermitage de Saint-Firmin, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie et

---

(1) La première en 1827, 2 vol. grand in-32, sur papier jésus-vélin, ornée de fleurons gravés sur bois, d'un titre gravé, et de délicieuses vignettes gravées sur acier, d'après Alex. Desenne.

La seconde, en 1828, imprimée avec luxe sur papier cavalier, in-8°, enrichie de charmantes vignettes, gravées aussi sur acier, d'après les dessins d'Achille Devéria.

transporté chez un curé voisin, où la justice, appelée, selon l'usage, vint procéder à l'ouverture du prétendu cadavre.

« Au premier coup de scalpel, un cri terrible révèle l'existence de la victime et glace d'horreur les assistants, mais le coup mortel est porté, et l'infortuné Prévost expire à l'instant même. »

L'enseigne de François Didot était *à la Bible d'or.*

Sa librairie et son imprimerie furent transportées de la rue Pavée-Saint-André-des-Arts au quai des Grands-Augustins.

François-Ambroise Didot, fils de *François*, né à Paris, en 1720, mort le 10 juillet 1804, était gendre de N** *Voisin;* il fut nommé lui-même libraire en 1753, imprimeur en 1757, et syndic-adjoint en 1771.

Son imprimerie était établie rue de Savoie.

Son père, comme nous venons de le dire, était, il est vrai, libraire-imprimeur; mais ce fut François-Ambroise qui commença, dès sa jeunesse, l'illustration des Didot dans l'art typographique, qu'il plaçait immédiatement après la profession d'homme de lettres.

Sa vie est l'histoire des progrès que fit l'imprimerie à cette époque, et qui furent dus surtout à ses connaissances en mécanique, à ses heureux calculs, nous dirons même à son génie.

On n'avait presque rien amélioré depuis les Estienne et les Elzevir. François-Ambroise étudia son art avec enthousiasme; il fit graver et fondre chez lui par *Waflard*, dont il forma le goût, les premiers types de son imprimerie.

Son fils *Firmin* surpassa bientôt Waflard et grava la plus grande partie de ses caractères, les plus beaux

qu'on eût jamais connus en France. *Vibert* fut son élève.

François-Ambroise Didot prit pour base de son invention, la section de la force des corps des lettres d'après le système des *points typographiques*, en divisant la ligne de pied de roi en six points, système qui fut généralement adopté, et qui mit fin à une confusion devenue telle, qu'aucun corps de caractère dans une imprimerie n'était en rapport avec ceux des autres.

Ainsi disparurent les dénominations bizarres de *cicéro*, *nonpareille*, *gros canon*, *saint-augustin*, *parangon*, *perle*, *mignonne*, *petit texte*, etc., malgré la routine opiniâtre des compositeurs et des maîtres imprimeurs eux-mêmes de l'époque.

Voici la description que donne de cette nouvelle invention son fils Pierre Didot l'aîné :

« La ligne de pied de roi divisée en six mesures égales, servit à graduer et à dénommer les différents caractères.

« Le plus petit, qui a les six mesures complètes, ou la ligne de pied de roi, se nomme le *six;* celui qui le suit immédiatement, est le *sept*, composé d'une ligne et d'une mesure de plus. Le *huit*, le *neuf*, le *dix*, le *onze*, le *douze*, augmentent également de grosseur suivant des mesures aussi précises.

« Le *douze* a donc deux lignes de pied de roi, etc.

« Ainsi l'unité des proportions typographiques est devenue le *point typographique*, qui équivaut à deux points du pied de roi, et les caractères procèdent désormais de point en point. »

M. Pierre Didot, après avoir donné cette définition

si exacte de ce système, ne s'exprime pas moins heureusement en vers lorsque, dans son *Épître sur les Progrès de l'Imprimerie*, adressée à son père, il dit :

Tous ces grotesques mots, *gaillarde, trimégiste,*
Gros texte, gros canon, fastidieuse liste
De vains noms qu'ont portés tant de types divers,
Et dont le seul récit attristerait mes vers,
Noms qui de leur grosseur et de leur différence
N'ont pu donner encore aucune connaissance,
Il sut les transformer en d'autres plus heureux,
Qui marquent clairement tant de rapports entre eux.
Son nouveau typomètre offre une règle sûre :
Chaque type s'accroît par égale mesure;
Et la gradation qu'avec art il suivit,
Est aussi juste à l'œil qu'elle est claire à l'esprit.

Benjamin Franklin visita en 1780 l'imprimerie de François-Ambroise Didot; l'ambassadeur américain s'approcha d'une presse ; après l'avoir examinée, il en saisit le barreau et imprima plusieurs feuilles avec une aisance qui surprit bon nombre d'ouvriers : « Oh ! ne vous étonnez pas, messieurs, leur dit-il, c'est mon ancien métier. »

Le diplomate était accompagné de William Temple, alors âgé de treize ans, le même que Voltaire bénit en prononçant les mots *God and Liberty.* Il fut laissé six mois dans la maison de François-Ambroise Didot, qui lui donna les premières notions d'imprimerie, et son fils Firmin lui enseigna l'art de la gravure et de la fonte des caractères.

François-Ambroise Didot inventa aussi une presse à un coup, dont l'usage est devenu général ; il alla ensuite visiter toutes les papeteries de France, cherchant à se procurer un système supérieur à celui

qu'on avait employé jusqu'alors. Il fit venir, en outre, de Hollande un ouvrier, nommé l'*Écrevisse*, pour fabriquer des cylindres à broyer les chiffons.

Par les conseils de François-Ambroise, la papeterie de Johannot, à Annonay, exécuta la première, en 1780, pour le compte de Didot et à ses frais, le *papier vélin*, à l'imitation de celui que Baskerville avait employé pour sa belle édition de *Virgile*, in-4°.

On ne pourrait donner ici la nomenclature de tous les livres imprimés par cet homme justement illustre, entre lesquels on distingue ses belles éditions sur papier *dit* vélin, dont on connaissait déjà l'usage en Angleterre.

On cite particulièrement de lui les éditions, devenues rares, de *Longus* en grec, 2 vol., 1778, de la *Gerusalemme liberata*, du Tasse, 2 vol., 1784-86, et de la traduction d'*Homère*, de Bitaubé, 12 vol. in-8°, 1787-88.

Plusieurs livres furent imprimés pour des amateurs, à vingt-cinq et même à douze exemplaires, sans être jamais mis en vente.

Trop éclairé toutefois pour s'occuper exclusivement de la beauté des formes, il s'attacha, avec une persévérance non moins grande, à la correction des textes.

Aussi fut-il chargé en 1783, par brevet du roi Louis XVI, à titre d'encouragement et de récompense, de préparer des éditions de tous les ouvrages destinés à l'éducation du Dauphin, son fils, collection en 32 vol. in-4°, et 17 in-8°, ou 18 dans le format in-18. On y remarque surtout le *Bossuet*, le *Télé-*

maque et la *Bible latine*, très-estimée quant à la correction et à la beauté de l'exécution. Il imprima aussi, pour le comte d'Artois, depuis Charles X, dont il était l'imprimeur en titre et qui en fit les frais, un choix d'ouvrages formant 64 vol. in-18. Cette collection, dite *du Comte d'Artois*, est très-recherchée des bibliophiles. Deux exemplaires furent imprimés sur vélin.

Il légua la continuation de ses travaux à ses deux fils, *Pierre* et *Firmin*, déjà distingués dans son art.

Après avoir cédé au premier son imprimerie, au second sa fonderie, il mourut en 1804, à soixante-quinze ans.

Une épitaphe due à la piété filiale consacre ainsi ses belles qualités : *Simple dans ses mœurs, généreux, probe, laborieux, et plus jaloux d'acquérir l'estime publique que d'amasser des richesses.*

Sa fille avait épousé Antoine *Jombert*, libraire instruit, et fils de libraires amis des arts, des sciences et des belles-lettres et auteurs de livres estimés. Ce fut à son beau-frère Firmin Didot que Antoine Jombert, libraire du roi pour les mathématiques et la marine, céda son fonds de librairie en 1799.

Pierre-François Didot, 2e fils de *François*, né à Paris, en 1732, mort le 7 décembre 1793, gendre de Moutard (Nicolas-Léger).

Pierre-François fut nommé libraire en 1753, imprimeur en 1755, adjoint-syndic en 1769, imprimeur de Monsieur (depuis Louis XVIII) en 1759.

Depuis 1759 jusqu'à 1789, il demeura rue des Grands-Augustins.

Il publia des éditions remarquables, parmi lesquelles il faut citer l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-folio, 1788; le *Télémaque*, in-4°; le *Tableau de l'Empire Ottoman*, in-folio, etc.

Pierre-François Didot s'occupa aussi de la fonte des caractères, auxquels il fit subir encore d'heureuses améliorations.

Sa papeterie d'Essonne était l'une des plus importantes et des plus anciennes de France, et il y fit de nombreux essais pour améliorer cette belle industrie nationale.

Une de ses filles épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui fut, quelque temps, associé à la papeterie d'Essonne.

C'est dans une campagne voisine de cette fabrique que Bernardin de Saint-Pierre composa son délicieux roman de *Paul et Virginie*, et qu'il vit naître ses deux enfants, auxquels il donna les noms de Paul et de Virginie; sa fille épousa le général de Gazan.

L'abbé de Bernis, sortant du séminaire, fut employé quelque temps chez François Didot comme correcteur d'épreuves; il y avait son logement.

Trois de ses fils se distinguèrent dans la carrière typographique.

Henri Didot, fils aîné de *Pierre-François*, né en 1765, mort en 1852, se rendit célèbre comme graveur-fondeur en caractères et comme mécanicien.

C'est à l'âge de 66 ans qu'il grava un caractère connu sous le nom de *microscopique;* afin de juger de

son effet, il distribua à ses amis une épreuve du *Testament de Louis XVI*, sur une seule page in-8°, avec encadrement, tirée sur du vrai papier de Chine.

Cet essai lui ayant réussi, il se servit des mêmes caractères pour publier les éditions dites microscopiques, parmi lesquelles il faut citer les *Maximes de la Rochefoucault* et l'*Horace*.

Ces caractères sont le *nec plus ultrà* de l'art.

Leur petitesse est telle, qu'il ne fut possible de les fondre qu'au moyen d'un moule dont il était le créateur et auquel il donna le nom de *polyamatype*, parce que cent lettres y sont fondues à la fois.

Ces précieuses éditions ont été imprimées chez son frère Didot jeune, et la composition en a été exécutée par le fils même de H. Didot.

Cet artiste graveur avait épousé Mademoiselle *Saugrain*, dont la famille date, parmi les imprimeurs et les libraires, de 1496. (Voyez *Saugrain*, page 238.)

Ainsi la famille des Didot, remontant à près de trois siècles, se rattache aux origines de l'imprimerie parisienne.

Didot Saint-Léger, 2me fils de *Pierre-François*, dirigeait la papeterie de son père à Essonne. On lui doit l'exécution de la première machine pour la fabrication du *papier continu*, machine dont l'idée première appartient à Robert, un des contre-maîtres de l'établissement de M. Didot. Beaucoup de tentatives infructueuses en ce genre furent faites à Essonne par MM. Didot Saint-Léger et Robert, et au Mesnil, près de Dreux, par MM. Guillot et Robert ; elles ne furent

réalisées qu'en Angleterre, où Didot Saint-Léger se rendit après la paix d'Amiens.

Ce ne fut qu'au prix de dépenses énormes qui ne découragèrent pas son associé M. Foudriner, et grâce à sa persévérance personnelle à toute épreuve, qu'au bout de dix années d'essais infructueux, Didot Saint-Léger eut la joie de voir sa machine à papier continu marcher avec précision à la fabrique de Two-Waters.

Dès 1816, la France le voyait la mettre en œuvre, d'abord à Sorel, dans l'établissement de MM. Berthe et Grevenich, puis à Saint-Jean-d'Heurs, dans la propriété du maréchal Oudinot. C'est là qu'il mourut.

Ces admirables mécaniques qui fabriquent le *papier sans fin*, sont connues en Angleterre sous le nom de *Didot's mechanics.*

Didot jeune, 3me fils de Pierre-François, continua l'imprimerie de son frère avec beaucoup de distinction.

On lui doit une belle édition, grand in-4°, des *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy.

Notre essai bio-bibliographique sur les imprimeurs et les libraires les plus célèbres ou les plus distingués, devrait, d'après le cadre que nous nous sommes imposé dans notre Histoire du Livre en France, s'arrêter à 1789.

Nous croyons pouvoir néanmoins nous affranchir de cette règle en faveur des autres membres de l'illustre

famille des Didot, dont le nom figure au Catalogue de la librairie depuis 1689, et dont les descendants exercent encore l'honorable profession de leurs pères.

Nous osons donc espérer qu'en faveur du motif qui nous fait agir ainsi, le lecteur voudra bien nous pardonner cette infraction.

« En 1783 deux jeunes gens qui appartenaient à l'une des familles les plus considérées de l'imprimerie, nourris de bonnes études classiques, doués des dispositions les plus précieuses pour la typographie, le goût du travail et le désir de se distinguer, entrèrent ensemble dans la carrière de l'imprimerie.

« Pierre et Firmin Didot, fils de François-Ambroise, imprimeurs, graveurs et fondeurs en caractères, préludèrent par des productions littéraires à l'exercice d'un art que, vingt ans plus tard, par la plus noble rivalité, ils devaient porter à sa dernière perfection.

« Heureux et habiles, ils ont fait pour la typographie ce que les grands maîtres ont fait pour la peinture, l'architecture et la sculpture : ils ont posé les limites de l'art ; au delà et en deçà, il n'y a plus qu'erreur et confusion (1).

« C'est, ajoute G. A. Crapelet, dans l'*Épître sur les progrès de l'imprimerie* (2) envoyée en 1784 par M. Pierre Didot l'aîné au concours de l'Académie française, que se révèle le sentiment le plus pur de l'art dans ce poëte typographe de vingt-trois ans, quand il s'écrie :

Eh! puissé-je à mon tour étendre le progrès
D'un art qui de mon père exerça la constance,
Et qui sut me charmer dès ma plus tendre enfance.

En cette remarquable épître, le jeune poëte ajoute dans une note ce que doit être un Maître imprimeur.

« Il faut attribuer à une espèce d'enthousiasme et non à un motif d'a-

---

(1) G. A. Crapelet, *Des Maîtres Imprimeurs.*

(2) Cette épître de Pierre Didot, imprimée chez son père en 1784, se trouve dans un volume intitulé : *Essai sur la Fable*, par Pierre Didot et dédié au roi. Elle fut aussi réimprimée dans le format in-8°, avec les caractères gravés par Firmin, son frère.

mour-propre, ce souhait que je ne pourrais espérer d'accomplir, parce que j'ai appris à considérer toute l'étendue des connaissances essentielles à un bon imprimeur.

« Un bon imprimeur doit faire la nuance entre l'homme de lettres et l'artiste.

« Il n'est pas nécessaire qu'il soit homme de lettres ; il s'occuperait alors trop exclusivement de quelques parties qui auraient plus d'attraits pour lui, ou qu'il aurait plus étudiées ; mais il faut qu'il ait sur presque toutes des notions générales, afin que les diverses matières contenues dans les ouvrages dont on lui confie l'exécution, ne lui soient pas tout à fait étrangères.

« Il lui importe surtout d'être bon grammairien, et il serait à désirer qu'à la connaissance de la langue latine, exigée par les règlements, il joignît celle du grec et des deux ou trois langues vivantes les plus répandues.

« On est beaucoup moins exigeant à notre époque, ajoute G. A. Crapelet. L'administration ne juge même pas indispensable qu'un imprimeur sache lire, et plus d'un breveté se trouve bien de cette tolérance. »

Pierre Didot l'aîné, dans la note de son *Épître* poétique, un peu trop amie du progrès peut-être, ajoute :

« Les principes de la mécanique doivent être assez familiers à un bon maître imprimeur pour qu'il puisse les appliquer utilement à son art.

« Enfin, il doit être exercé aux fonctions manuelles des ouvriers, afin de les diriger dans leurs travaux et de leur indiquer les méthodes les plus promptes et les plus sûres.

« Je sais combien ces connaissances sont au-dessus de mon âge et de mon expérience, puisque je vois mon père travailler encore tous les jours à les acquérir. »

Il est vrai que c'est en 1784 qu'il paraissait nécessaire de réunir toutes ces qualités et connaissances pour exercer honorablement l'imprimerie.

« Mais les deux frères Didot qui les avaient acquises et portées au degré le plus éminent, les fortifièrent encore par la pensée qui les rendit maîtres de l'avenir :

« — C'était, ajoute M. Pierre Didot, afin que les presses étrangères « n'eussent pas la supériorité sur les françaises. — »

« Cette pensée, élaborée pendant vingt ans par les deux frères avec une admirable persévérance, à travers des obstacles sans nombre, plaça l'imprimerie française à la hauteur des destinées de l'Empire, et leurs éditions furent proclamées « les plus belles productions typographiques de tous les pays et de tous les âges. »

Tel est le jugement porté par le regretté G. A. Crapelet, un Maître imprimeur des plus compétents pour bien juger et apprécier les travaux de deux des plus célèbres typographes du premier tiers de notre siècle, M. *Pierre* Didot l'aîné, et son frère *Firmin*.

Voyons maintenant à l'œuvre chacun de ces deux illustres frères!

Pierre Didot l'aîné, fils aîné de *François-Ambroise*, fut reçu libraire en 1785; il succéda à son père, qui lui avait cédé son imprimerie en 1789.

Déjà connu par des poésies diverses, par son Épître sur les progrès de l'art typographique et par un recueil de fables, apprécié de Florian, l'ami de la famille (1), Pierre Didot eut la noble ambition de vouloir que la France, qui allait devenir par les victoires de ses armées, l'envie du monde entier, ne restât pas, sous le rapport des produits de l'art typographique, en arrière

---

(1) Dans une de ses Épîtres, Florian en réponse à Pierre Didot qui venait d'achever l'impression de la Pastorale intitulée *Galathée*, lui dit :

Didot, je sais pourquoi vous chérissez ma fille;
C'est que les mœurs de mes bergers
Sont les mœurs de votre famille.....
Si son nom peut aller à la postérité
Ce sera par vos soins et par votre suffrage.
Je compte plus pour l'immortalité
Sur Didot que sur mon ouvrage.

des peuples voisins, et il aspira à surpasser le célèbre imprimeur Bodoni, dont l'Italie s'enorgueillissait.

Nous avons dit déjà (1) que, de 1789 à 1795, le commerce de la librairie et, par conséquent, les travaux de l'imprimerie avaient langui dans un état déplorable.

Pendant cette sanglante période de six ans, les deux typographes éminents, les deux frères, *Pierre* et *Firmin*, eurent le courage de continuer leurs paisibles travaux.

Le premier soin de Pierre Didot l'aîné fut de terminer la belle collection des classiques latins et français à l'usage du dauphin, in-4°, commencée par son père.

Il était déjà le premier typographe de France; il voulut être le premier typographe de l'Europe.

Aussi, dès que les victoires de Bonaparte en Italie semblèrent consolider le nouveau régime, appelant à son aide un luxe typographique jusqu'alors inconnu, s'adjoignant les artistes contemporains les plus célèbres, tels que *Gérard*, *Girodet*, *Prudhon*, *Percier*, etc., et secondé par son frère Firmin dans la gravure et la fonte des caractères, conçut-il, dès 1795, au milieu de nos troubles civils, le plan de cette œuvre vraiment nationale, de cette magnifique collection in-folio, que ne devaient arrêter, ni les obstacles sans nombre de ces temps difficiles, ni les énormes sacrifices de fortune jugés nécessaires.

Dès 1797, le ministre de l'intérieur mettait à sa

---

(1) *De la Librairie française, son passé, son présent, son avenir.* Paris, 1856, 1 vol. grand in-18 jésus, chez Ed. Dentu.

disposition, à titre d'encouragement, le local occupé anciennement au Louvre par l'Imprimerie Royale. C'est là que fut exécutée l'édition de *Racine* en 3 vol. in-fol., 1801, dédiée au premier consul; elle avait été précédée de celle de *Virgile*, 1798, et de celle d'*Horace*, 1799, chefs-d'œuvre qui resteront au nombre des plus beaux monuments dont s'honore notre patrie.

Dans son rapport, le jury de l'exposition de 1801 proclame spécialement le *Racine* comme la plus *parfaite production typographique de tous les pays et de tous les âges.*

Ce jugement ne pouvait manquer d'être confirmé, dans ces derniers temps, par le jury de l'exposition universelle de Londres.

Il a été ratifié également par notre sévère et impartial bibliographe M. Jacques-Charles Brunet, dans son *Manuel du libraire*, vaste et importante publication, fruit de près de cinquante ans de travaux assidus, dont il corrige en ce moment le dernier volume. Voici comme il s'exprime :

« Cette édition de Racine est le livre le plus magnifique que la typographie d'aucun pays ait encore publié.

« Le jury décerna à M. P. Didot la médaille d'or en 1801.

« En se montrant toujours très-sobre d'ornements typographiques, M. P. Didot est resté fidèle aux préceptes qu'il avait lui-même tracés dans son *Épître sur les progrès de l'imprimerie;* et ce n'est pas un des moindres mérites de cet habile et consciencieux éditeur, d'avoir mis en pratique ces vers écrits dans sa jeunesse :

Luce, dont les poinçons n'ont qu'un faible mérite,
De ses fleurons nombreux nous offre en vain l'élite :
. . . . . .
Baskerville a senti toutes ces vérités,
Il semblait que le goût marchait à ses côtés;
Et de ces vains fleurons il a banni l'usage :
Le simple est du vrai beau la plus parfaite image.

« M. Pierre Didot, dans ses principes d'exclusion des vignettes, fleurons, et autres soi-disant ornements typographiques, s'est trouvé d'accord avec son émule de Parme, J. B. Bodoni, qui les employa très-rarement, persuadé qu'il était que le vrai mérite des éditions consiste dans la pureté de l'exécution typographique. »

Parmi les autres éditions remarquables sorties des presses de notre illustre typographe, nous signalerons encore *les Fables de La Fontaine*, 2 vol. 1802, in-fol. orné de délicates gravures d'après Percier, et les *Œuvres de Boileau*, 2 vol. 1815, avec une dédicace au roi. Les plus célèbres graveurs furent appelés, pour embellir ces diverses éditions, à reproduire les œuvres des premiers peintres de l'époque, et le tirage fut borné à 250 exemplaires.

Au nombre des autres ouvrages sortis de ses presses, on cite le *Voyage en Égypte de Denon*, 2 vol. gr. in-fol. 1808-1817 ; le *Voyage Pittoresque dans l'ancienne France*, de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux, gr. in-fol. ; la *Collection des classiques françois* dédiés aux *amateurs de l'art typographique.*

A sa réputation comme imprimeur M. Pierre Didot voulut joindre celle de fondeur en caractères, et, pendant dix années successives, il fit perfectionner et graver, sous ses yeux, par M. Vibert, les types de 18 caractères différents, gradués dans une proportion nouvelle. C'est avec ces caractères qu'ont été imprimés, en 1819, le *Boileau* et *la Henriade*, in-fol., tirés à 125 exemplaires.

Non-seulement le texte de l'impression, mais encore la pureté et la correction des textes étaient l'objet de tous ses soins.

Dans le *Manuel nouveau de typographie* de M. Frey, 2 vol. in-18, 1835, au mot *Lecture*, cet habile typographe raconte le fait suivant :

« Notre célèbre imprimeur Pierre Didot s'enfermait dans un cabinet éloigné du bruit et des importuns, pour faire de sérieuses lectures.... Là, entouré d'une bibliothèque nombreuse, spécialement consacrée à ce genre de travail, il lisait debout, à haute voix, articulant assez lentement, pour que sa vue pût distinguer les lettres une à une ; quelqu'un qui lui était bien cher (sa fille) suivait attentivement la copie.

« Malgré ces précautions, quoique préalablement il eût fait choix de très-bons ouvriers pour la composition, le célèbre imprimeur *faisait encore lire une double épreuve* par un de nos bons grammairiens ; les *tierces* étaient *conférées* et relues avec la plus grande attention ; et cependant, un exemplaire *relu par deux personnes* immédiatement après la fin du tirage, offrait presque toujours quelques incorrections plus ou moins légères, qui devenaient le motif de quelques cartons à réimprimer. »

Comme littérateur, il a publié son *Épître sur les progrès de l'imprimerie*, in-8°, 1784 ; divers ouvrages, parmi lesquels *Cléomène, tableau des passions d'après un manuscrit* des *Caloyers* du *Mont-Athos*, in-16, 1785 ; des *Fables nouvelles*, suivies de *poésies diverses*, in-12, 1786 ; l'*Ami des jeunes demoiselles*, in-8°, 1789 ; une *Traduction* du 1er livre des *Odes d'Horace*, in-12, 1796 ; une *Traduction en vers* du IVe livre de l'*Énéide*, in-8°, 1822 ; un *Petit livre* de *Fables pour les enfants*, in-12, 1821.

Pierre Didot l'aîné avait été d'abord décoré de l'ordre de la Réunion par l'Empereur, puis du cordon de Saint-Michel par Louis XVIII. Les révolutions de 1814 et de 1830 lui avaient successivement enlevé ces distinctions qu'il méritait, quand il reçut, à soixante-treize ans, la croix de la Légion d'honneur qu'il n'avait cependant pas sollicitée, mais qui lui fut donnée par un ministre ami des lettres, M. de Salvandy.

Cet homme si modeste, si utile, si laborieux, s'est éteint le 31 décembre 1853, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Dix-sept ans auparavant, il avait eu la douleur de perdre son frère puîné Firmin : il s'était retiré des affaires vers 1819, en cédant à son fils Jules, son imprimerie et sa fonderie de caractères.

En 1828, nous achetâmes, mon associé et moi, pour la somme de 83,000 francs, les restants des éditions de sa belle *Collection des Classiques françois dédiés aux amateurs* de l'*art typographique*, imprimée dans le format in-8°, et sur trois sortes de papier, vélin, superfin et ordinaire.

Pierre Didot avait épousé mademoiselle Rigaud, dont l'amiral du même nom est le proche parent.

Jules Didot, fils de *Pierre* Didot, l'aîné.

Cet imprimeur marcha d'abord glorieusement sur les traces de son père ; il continua avec succès à faire graver de nouveaux caractères.

Mais, vers 1825, quoique ses nombreuses presses fussent toujours en mouvement, Jules Didot commença à se plaindre à mon patron, M. J. J. Lefèvre, de ce que ses bénéfices n'étaient pas assez considérables pour la

peine qu'il se donnait à conduire ses ateliers, que dirigeait avec zèle et intelligence son prote M. Proust.

Dès 1838, les amis des lettres et des beaux livres partagèrent la douleur de ses proches en apprenant qu'une maladie incurable allait forcer Jules de renoncer à un art qui avait fait la gloire de ses aïeux.

Déjà, depuis quelques années, il avait fait transporter, à grands frais, à Bruxelles, tout le matériel d'une imprimerie et d'une fonderie de caractères, pour y élever un vaste établissement de typographie : mais le succès n'avait pas répondu à ses espérances.

Par bonheur, le gouvernement belge le tira de ce grand embarras, en lui achetant, à un prix très-élevé, tout ce matériel, qui devint le fonds de l'imprimerie royale de Bruxelles.

A son retour à Paris de cette tentative infructueuse pour son amour-propre, par un nouveau coup de tête, plus insensé, peut-être, que le premier, Jules acheta une vaste maison sur les terrains encore vagues de la barrière de Mont-Parnasse.

De la rue du Pont-de-Lodi, où il demeurait, il alla s'y installer avec tous ses ateliers.

On doit concevoir alors, que, voyant cette imprimerie aussi éloignée du centre des affaires, ses anciens clients, ainsi que ceux de son père, ne se donnèrent plus la peine d'aller dans ce quartier perdu, et à une si grande distance, lui confier leurs labeurs ; ils oublièrent promptement le chemin de la nouvelle imprimerie, et Jules fut bientôt délaissé.

Un abandon aussi radical l'affecta : sa raison, déjà vacillante, n'y put tenir.

Jules Didot était chevalier de la Légion d'honneur.

Il avait épousé une fille de M. Duruflé, riche fabricant de drap à Elbeuf : de sa pieuse compagne il eut plusieurs enfants; malheureusement, elle mourut très-jeune, et Jules, chargé d'une jeune famille, se remaria avec une Anglaise qui, du vivant de sa première femme, avait été l'institutrice de ses enfants.

Aussitôt que la démence de cet infortuné ne laissa plus de doute, il fut conduit à Issy, près de Paris, dans une maison de santé des plus confortables.

C'était là que nous allions voir souvent notre ami.

Inutile de dire que le matériel de ses ateliers fut vendu, ainsi que son brevet d'imprimeur.

Jules Didot avait imprimé pour mon patron M. Lefèvre, les belles éditions suivantes : une *Collection de classiques français*, 83 vol. in-8°, sur papier cavalier; les *Classiques grecs* de Boissonnade; les *Classiques français* d'Auger; les *Classiques anglais* de W. Lake; les *Classiques italiens* de Buttura, éditions in-32 tirées sur grand papier jésus vélin. Il avait aussi imprimé pour Lequien père, *Voltaire*, *Rousseau* et plusieurs auteurs classiques français, format in-8°; pour M. Delangle, *Voltaire*, *Rousseau*, *Rabelais*, etc., sur cavalier vélin; pour Alexandre Baudouin, *Voltaire*, *Rousseau*, les *Classiques français*, tous ces ouvrages dans le format in-8° ordinaire, etc., etc.

Toutes ces éditions sont admirables par leur perfection typographique.

Firmin Didot, 2me fils de *François-Ambroise*, né à Paris, en 1764, et frère puîné de Pierre, se distingua,

de bonne heure, par son goût pour les lettres et par les progrès qu'il fit faire à l'art de la typographie déjà illustré par son père et par son frère aîné.

Les caractères de quelques éditions de son père, ont été gravés par lui : ses caractères d'écriture ont surpassé tout ce qui jusqu'alors avait pu être produit de plus parfait en ce genre.

Les beaux caractères qui ont servi à l'impression des éditions dites *du Louvre*, imprimées par son frère Pierre, ont été gravés et fondus par lui.

En 1795, Firmin Didot imagina de fixer les types mobiles qu'il employait pour l'impression des *Tables de Logarithmes de Callet*, et de les faire arriver ainsi peu à peu, à une correction absolue, procédé qui lui fit découvrir la STÉRÉOTYPIE (mot inventé par lui). Ce nouvel auxiliaire de l'art, qu'il appliqua, après l'avoir perfectionné, aux classiques français et latins, rendit un grand service aux lettres. Ses éditions stéréotypes dans le format in-18 sont d'une correction rigoureuse, absolue, et son *Virgile*, orné de vignettes, sans fautes, ne se vendait cependant pas plus de 75 centimes.

Il résulta de ce nouveau procédé une véritable révolution dans le commerce de la librairie, puisque désormais tout volume perdu pouvait être remplacé immédiatement pour le même prix de 75 centimes.

Cette importante découverte lui valut un brevet d'invention en 1797. Un autre brevet lui fut accordé en 1806 pour un procédé au moyen duquel les caractères mobiles imitent les diverses formes de l'écriture.

La préface de sa traduction en vers français des *Bucoliques* de Virgile, dédié à son frère Pierre Didot,

en offrit le premier essai. La notice sur les Estienne placée à la suite de cette traduction fut la cause d'une querelle assez vive avec M. Ant. Renouard, qui, dans son bel ouvrage sur les *Alde*, avait placé ces célèbres imprimeurs au-dessus de tous ceux des autres pays. M. Didot, par un sentiment de justice et de nationalité, énuméra les titres des Estienne à cette place d'honneur qu'il revendiqua pour eux, et termina leur éloge par ces vers :

. . . . . Manibus date lilia plenis
Purpureos spargam flores, non Gallia tanto
Rursum te poteris jactare typographo, et ultra
Sit sperare nefas.

Enfin, en 1823, il prit un troisième brevet pour un nouveau mode permettant d'exécuter typographiquement les cartes géographiques.

Après avoir voyagé en Italie, en Grèce et en Espagne, il vint s'asseoir à la Chambre des députés, où il fut successivement réélu. Il y défendit, avec l'autorité de son caractère et de son expérience, les intérêts de l'imprimerie et de la librairie.

Nous nous bornons à cette citation (séance du 16 avril 1826), au sujet de la demande faite par un imprimeur à Paris, M. Cordier, à la Chambre législative, pour le rétablissement du jury pour le jugement des délits de la presse :

« Dans des temps voisins de la barbarie, les imprimeurs jouissaient de droits extraordinaires, de prérogatives, de priviléges; ils étaient exempts du logement des gens de guerre, de la garde de la ville, à moins d'un péril imminent; enfin leur profession était séparée des arts mécaniques. Aujourd'hui, dans un siècle de lumières, les successeurs de ces anciens typographes, qui voyaient à demeure dans leurs établissements

les savants de premier ordre, je dirai même de la plus haute naissance, Casaubon, Érasme, Mélanchthon, Lascaris, les successeurs des Alde, de Estienne, des Richardson, des Franklin, des Gessner, demandent à être mis au niveau de tous les artisans.

« Messieurs, ce sont les lois qui font les hommes. Que les lois cessent enfin de traiter en ennemis, d'entourer de piéges, de terreurs, de châtiments, les typographes, dont l'état n'est pas sans quelque dignité; leurs presses repousseront non point sans doute l'écrit courageux qui dénonce les abus, mais tout ce qui est hostile envers un gouvernement protecteur, qui conserve les droits de tous. On obtient très-peu des Français par la menace; on en obtient tout par une noble confiance. »

En 1830, le gouvernement lui offrit la place de directeur de l'imprimerie royale, fonctions honorables remplies autrefois par les imprimeurs qui s'étaient distingués le plus dans leur profession, les Cramoisy, les Anisson, etc. Mais F. Didot, qui désirait voir cet établissement ramené aux principes de sa fondation et n'en être qu'un vraiment national comme celui des Gobelins et de Sèvres devant servir d'école de l'art et en créer les modèles, au lieu d'être une vaste fabrique administrative, ne voulut l'accepter qu'aux conditions exposées dans cette lettre, *qui honore la typographie française.*

« Paris, 9 août 1830.

« A M. Dupont (de l'Eure), ministre de la justice.

« Mon honorable collègue,

« J'accepterai la place de directeur de l'imprimerie royale aux conditions suivantes :

« 1° Qu'il sera rendu par degrés et le plus tôt possible aux imprimeurs de Paris et des départements toutes les impressions qui, sans nuire à la sécurité du gouvernement, doivent appartenir au commerce et lui ont appartenu;

« 2° Que je puisse m'adjoindre quatre commissaires de mon choix

pour cette opération, qui doit être faite avec justice sous tous les rapports;

« 3° Qu'il sera livré à un prix modéré à tous les imprimeurs de France qui en feront la demande, des fontes de caractères orientaux et étrangers;

« 4° Que je ne recevrai point de traitement.

« Je vous salue avec la plus haute estime et la considération que vous méritez.

« F. Didot, *député d'Eure-et-Loir.* »

Le 4 septembre de la même année, M. Firmin-Didot avait adressé aux ouvriers typographes une allocution, reproduite au *Moniteur*, pour inviter ceux d'entre eux qui, égarés par la passion et excités par des fauteurs de trouble, avaient brisé les presses mécaniques dans plusieurs imprimeries et particulièrement à l'Imprimerie royale : elle lui fait honneur ainsi qu'aux ouvriers qui surent apprécier d'aussi sages conseils donnés avec l'autorité d'un nom qui devait leur inspirer toute confiance :

Firmin Didot, *ancien typographe, aux anciens compagnons de ses travaux.*

« Mes amis,

« Vous m'avez vu, chez mon père, faire l'apprentissage dans toutes les parties de la typographie, soit comme graveur et fondeur en caractères, soit comme compositeur et pressier, soit comme libraire. Ouvrier ou chef d'établissement, je vous ai estimés ; et je puis dire que vous-mêmes estimez et aimez mes fils, qui ont suivi mon exemple. J'ai donc le droit de vous parler librement en cette circonstance.

« Quelques ouvriers ont, dans des jours de gloire pour leurs camarades, brisé ou détérioré des presses mécaniques, soit dans l'établissement de l'Imprimerie royale, soit dans des maisons particulières. Ils n'ont eu, sans doute, d'autre intention que de s'assurer du travail. Nous allons voir s'ils ont bien calculé, et s'ils calculent bien en vous détournant vous-mêmes de vos travaux et en vous faisant participer à des rassemblements qui, s'ils ne sont pas coupables, troublent le repos public :

« 1° Vos rassemblements excitent de l'inquiétude parmi les citoyens. Les libraires, dont le commerce a surtout besoin de calme, d'ordre et de confiance, suspendent les travaux dont ils avaient chargé les imprimeurs.

« 2° Si la France n'avait pas de presses mécaniques, tandis que les peuples voisins et la Belgique conserveraient les leurs, nos voisins et la Belgique s'empareraient de presque tout le commerce de la librairie française, et leurs ouvriers seuls travailleraient.

« 3° Ce ne serait pas seulement à eux-mêmes que les ouvriers pressiers auraient fait du tort, ils auraient ruiné les ouvriers compositeurs, les graveurs et les fondeurs en caractères, les assembleurs, les brocheurs et les relieurs. Ils auraient ruiné dans toute la France les fabricants de papier.

« 4° En empêchant les journaux de paraître, vous jetez l'alarme dans les départements. Les journaux ne doivent s'imprimer que tard dans la nuit, et se distribuer à la pointe du jour : par conséquent les presses mécaniques sont indispensables à ceux qui sont tirés en grand nombre. Je sais tout ce que vous pouvez dire sur les triples et quadruples compositions de ces journaux ; mais généralement les presses mécaniques ont plutôt accru que diminué les travaux des ouvriers compositeurs. Ce n'est que par elles seules que nos journaux vont atteindre bientôt l'énorme dimension des journaux de l'Angleterre.

« 5° Les ouvriers pressiers, dont le nombre d'ailleurs est triple de celui qui existait dans ma jeunesse, et le double de ce qu'il était du temps de Napoléon (si toutefois quelques-uns d'entre eux ont contribué à la destruction des presses mécaniques), ont commis, j'ose le dire, une mauvaise action ; ils n'ont pas réfléchi qu'en détruisant les presses mécaniques ils détruisaient les instruments qui doivent servir à propager, pour un prix très modique, l'instruction du peuple français.

«Restez donc, mes amis, dans vos ateliers : c'est le seul moyen de faire renaître la confiance si nécessaire aux entreprises de la librairie et aux travaux de l'imprimerie, songez que si chacun est libre de travailler quand bon lui semble, nul n'a le droit d'empêcher les autres de travailler.

« Au reste, confiez-vous à la sagesse du roi, et à son amour pour le peuple français.

« Firmin Didot, *député d'Eure-et-Loir.* »

F. Didot fut un de nos meilleurs littérateurs et joignait au don de la poésie les solides qualités d'un érudit. Sa traduction en vers français de Théocrite est aussi remarquable par sa fidélité que par l'élé-

gance du style. La traduction latine qu'il a jointe au texte grec fut retouchée par lui.

Décoré de la Légion d'honneur, honoré de la médaille d'or à toutes les expositions des produits de l'industrie, il fut nommé imprimeur du Roi et de l'Institut de France.

« Les principales éditions sorties de ses presses sont *la Henriade*, in-4°, la *Lusiade* de Camoens, aux frais de M. de Souza-Botelho, en portugais ; le *Salluste*, in-fol., etc., etc. Il a publié, en société avec ses fils, un grand nombre d'éditions concernant les arts et les sciences.

« Les hommes les plus distingués de la France et de l'étranger se plaisaient à visiter l'établissement de Firmin Didot, où les diverses branches de la typographie se trouvaient réunies.

« L'empereur Alexandre y vint en 1814 : il examina tout dans le plus grand détail, et confia à M. Didot deux jeunes Russes pour les instruire dans les diverses branches de la typographie.

« C'est dans l'établissement de Firmin Didot que les imprimeurs des différents pays envoyaient leurs fils s'instruire dans l'art de la typographie ; c'est là que se sont formés MM. *Paul Renouard, Paul Dupont, Jules Claye, Rignoux, Pinard, Brun, Auguste Bernard, Henri Fournier*, et un grand nombre d'imprimeurs de la province. C'est aussi chez Firmin Didot qu'ont reçu les premiers éléments de la typographie les premiers imprimeurs d'Athènes, MM. *Koromelas, Dobras, Apostolidès*, ainsi que plusieurs missionnaires qui ont porté l'imprimerie dans les parties les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie.

« En 1827 M. Firmin Didot abandonna les affaires de sa maison à ses fils *Ambroise* et *Hyacinthe*, pour se livrer entièrement aux affaires publiques comme député.

« Élu cette année à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), il vit son mandat trois fois renouvelé.

« Ami d'une sage liberté, il faisait partie de cette opposition modérée dont Royer-Collard était le chef, et défendit, en plusieurs occasions, les intérêts de la librairie et la liberté de la presse. En 1830, il vota avec les 221 contre le ministère Polignac.

« Écrivain distingué en même temps qu'habile typographe, Firmin Didot est auteur de deux tragédies, *la Reine de Portugal*, représentée à Paris, et la *Mort d'Annibal*, remarquables, l'une et l'autre, par une

fermeté de style qui rappelle quelquefois la manière de Corneille; on lui doit aussi une traduction en vers français des *Bucoliques de Virgile*, des *Chants de Tyrtée*, des *Idylles de Théocrite*, poésies jouissant d'une estime méritée; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*. Ces ouvrages semblaient devoir lui ouvrir les portes de l'Académie Française, lorsque la mort vint le frapper le 24 avril 1836, à l'âge de soixante-douze ans (1). »

Le gouvernement fit exécuter son buste en marbre pour orner l'une des salles de l'Imprimerie impériale, et l'on voit son portrait au Musée de Versailles. Ses traits furent reproduits dans une médaille en bronze par une souscription lors de sa mort; son portrait, véritable chef-d'œuvre, dessiné par son ami Girodet, est exposé dans la galerie des dessins du Louvre (2).

Firmin Didot avait épousé la fille de M. Magimel, syndic des orfévres, dont le frère était échevin de la ville de Paris. Il céda plus tard à son beau-frère Magimel une partie de son fonds de librairie.

Ambroise Firmin-Didot, fils aîné de *Firmin* et neveu de *Pierre*, naquit à Paris le 20 décembre 1790.

Dirigé dans ses études littéraires et typographiques par son père, il se trouva dès son enfance en rapport avec les hommes les plus distingués et particulière-

---

(1) D. Rienzi *Encyclopédie des gens du monde*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1837, David, article du *Moniteur*, et *Nouvelle biographie générale*, par le Dr Hoefer. Paris, 1854.

(2) M. Hyacinthe Firmin-Didot à qui Girodet l'avait donné en a fait hommage au Musée du Louvre. On lit au bas cette inscription que Girodet y a tracée :

Firminus-Didot typographus
Stephanorum æmulus, Musarum cultor
A.-L. Girodet Trioson, amicus amicum
Delit Idibus Mart. 1823.

ment avec M. Boissonade, auquel son père confia quelque temps la surveillance de ses études et celle de son plus jeune fils, H. F.-Didot; puis tous deux entrèrent au pensionnat que venait de fonder M. Thurot, secondé par les savants les plus distingués d'alors. Plus tard A. F.-Didot se fortifia dans ses études de la langue grecque ancienne et moderne, sous la direction du savant Koraï, qui devint son ami; il fut rangé bientôt, à juste titre, parmi les hellénistes les plus distingués: Courier, dans une lettre qu'il écrivait de Florence le 3 mars 1810 à M. F. Didot, s'exprimait ainsi :

« J'ai vu M. votre fils, et personne ne m'intéresse davantage; toute la Grèce en parle et fonde sur lui de grandes espérances (1). »

En 1814, dès le rétablissement de la paix générale, M. Ambroise Firmin-Didot s'empressa de se rendre en Angleterre, pour juger des progrès de la papeterie et de l'imprimerie, et introduisit le premier en France la presse en fonte inventée par lord *Stanhope*, dont elle porte le nom. Pour réaliser le vœu qu'il avait fait de visiter la Grèce, il partit en 1816 pour Constantinople, avec l'ambassade de France, revêtu du titre d'attaché à cette ambassade, faveur que lui accorda M. le duc de Richelieu; puis il alla s'enfermer, à la fin de 1816, au Gymnase de Cydonie, ville de l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner encore dans la connaissance du grec.

Avant de rentrer en France, il visita les terres clas-

(1) Voy. *Lettres inédites de Courier* et *Journal des Savants*, article de Letronne, p. 730, année 1839.

siques de l'Orient, et parcourut la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, pérégrinations littéraires, qui lui fournirent l'occasion d'imprimer pour ses amis seulement ses *Notes d'un voyage dans le Levant, en* 1816 *et* 1817.

Chemin faisant, le jeune voyageur découvrit, dans le cours de ses excursions, à l'extrémité de la plaine de Troie, sur l'éminence qu'on croit être le *Pergama*, ou citadelle de l'antique Troie, plusieurs constructions cyclopéennes, ou pélagisques, qui avaient échappé aux investigations du comte de Choiseul-Gouffier et à M. Chevalier.

Le réveil de la Grèce en 1823 fixa l'attention de l'Europe; les Hellènes voulaient se délivrer, à tout prix, du joug ottoman qui les écrasait.

M. A. F.-Didot proposa, le premier, une *Souscription en faveur des Grecs*, dans un écrit publié sous ce titre. Cette brochure fut le précurseur du célèbre Comité de Paris, qui rendit de si grands services à la cause qu'il défendait, en excitant l'enthousiasme en sa faveur (1).

---

(1) Les noms de ces généreux défenseurs de ce peuple opprimé méritent bien la peine qu'on les rappelle encore à la reconnaissance publique: le comité grec se composait des ducs de la Rochefoucauld-Liancourt, de Fitz-James, de Choiseul, de Dalberg; des comtes de Saint-Aulaire, Matthieu Dumas, Chateaubriand, Sébastiani, Alexandre de La Borde, de Lasteyrie, Alexandre de Lameth, d'Harcourt; de MM. de Staël, Laffitte, Villemain, Casimir-Perier, Benjamin Delessert, Eynard, Lainé de la Ville l'Évêque, André Cottier, Ternaux aîné, et A. F.-Didot.

Pendant cinq ans Ternaux en fut le président, et M. Ambroise Firmin-Didot, le secrétaire.

La Grèce n'avait pas encore d'imprimerie; M. A. Firmin-Didot se hâta de lui en envoyer une gratuitement. Elle fut établie à Hydra, où se rendit son élève Dobras, qui y imprima l'*Ami de la loi*. Avant la révolution grecque, M. Didot avait fait don à la ville de Chios d'une belle bibliothèque, qui fut détruite par les Turcs lorsqu'ils anéantirent cette ville florissante, amie des lettres et patrie du célèbre Koraï.

Ces soins n'empêchèrent pas ce cœur aussi actif que généreux de se livrer avec la plus grande ardeur à ses travaux d'helléniste, de typographe et de littérateur, qui faisaient le charme de sa vie.

Sa traduction de *Thucydide* est très-estimée, ainsi que son *Essai sur la typographie*, œuvre très-remarquable, qui contient les résultats de sa longue expérience et de ses connaissances théoriques et pratiques: les origines de l'imprimerie y sont exposées avec une grande clarté, et les opinions qu'il émet sur cette question si controversée, sont constamment fortifiées par des preuves irrécusables.

Nous avouons très-franchement que nous avons, du consentement de l'auteur, *butiné* avec fruit dans son précieux travail, modestement qualifié d'*Essai*, et qui n'est que le précurseur d'un grand ouvrage sur l'imprimerie pour lequel M. A. Firmin-Didot a réuni d'immenses matériaux et formé la bibliothèque la plus complète qui existe en *incunables* et livres précieux.

En 1827, nous retrouverons M. A. F.-Didot prenant la direction des affaires de son père, en société avec son frère puîné M. Hyacinthe Didot, sous la raison sociale de *Firmin Didot frères*, continuant les tra-

ditions d'activité, d'intelligence et de loyauté qui ont rendu ce nom célèbre.

Parlons d'abord de M. Ambroise Firmin-Didot, comme graveur et fondeur de caractères typographiques!

Dans cette spécialité, on doit à cet habile artiste deux types, l'un dit *anglaise cursive*, l'autre destiné aux types grecs d'une édition de *Tyrtée*, les poinçons d'un troisième caractère, d'un genre également nouveau, ainsi qu'un grand nombre de types *grecs*, *français*, *russes*, etc., que sa fonderie, avant 1840, avait fait connaître dans tous les pays où ils jouissent d'une réputation justement méritée.

On peut juger du mérite de la gravure et de la fonte de ce charmant caractère dans l'*Épître* adressée par Firmin-Didot à son fils *Ambroise Firmin-Didot voyageant dans la Troade et en Grèce*, placée en tête de la première édition de sa tragédie d'*Annibal* en 1817.

Parmi les jeunes graveurs qu'il forma, nous citerons Jacquemin, Chavance, Bertrand Lœuillet, Gauchard, etc., et les Grecs Dobras et Apostolidès.

Le plus jeune des frères Didot (Frédéric-Firmin), aidait puissamment ses aînés dans les détails de ces divers établissements, qui entretenaient près de mille ouvriers; il dirigeait particulièrement la fabrique de papier du Mesnil, quand la mort vint le frapper, en 1836, peu de jours avant son père M. Firmin Didot. Il n'était âgé que de trente-sept ans.

Dès cette année 1840, la librairie, l'imprimerie, la stéréotypie, la fabrication de papiers, d'encres et de tous les accessoires qui dépendent de l'imprimerie,

avaient pris des développements tels, que, malgré les efforts réunis des deux frères, qui venaient de perdre presqu'en même temps leur père et leur plus jeune frère, ils jugèrent qu'il leur deviendrait impossible de suffire à la direction et au perfectionnement de tous les détails de cette colossale maison ; la prudence les décida donc, à leur très-grand regret, à vendre à la *Société de la fonderie générale* qui venait de se constituer avec un capital considérable, leurs ateliers de fonderie de caractères et le matériel des industries qui s'y rattachent.

Nous avons vu page 28, avec quel noble et patriotique désintéressement M. F.-Didot avait refusé la direction de l'imprimerie royale.

Dix-huit ans plus tard, nous lisons au *Journal des Débats*, 25 mai 1848, cette lettre de son fils M. Ambroise Firmin Didot adressée au directeur de ce journal :

« Monsieur,

« C'est par erreur que vous m'avez cité comme candidat pour remplacer à la direction de l'imprimerie nationale M. le Brun, ancien ami de notre famille. Cet établissement créé, ainsi que ceux de Sèvres et des Gobelins, pour encourager et hâter les progrès de l'art, est redevable des progrès notables qu'il a faits depuis dix-sept ans, sous le rapport de l'art et de l'administration, aux soins constants et au zèle éclairé de M. le Brun. Il est donc regrettable qu'il ait cru devoir donner sa démission. Mais depuis longtemps cette imprimerie, fondée par François Ier, a été détournée de son but, et la centralisation toujours croissante de toutes les impressions administratives dans ce vaste établissement, devenu une manufacture, a porté un coup funeste aux imprimeries des départements et de Paris.

« Ce principe de la centralisation et du monopole, plus que jamais contraire à la liberté, a été combattu par mon père à la Chambre des députés dans plusieurs commissions. Il voulait que cette imprimerie conservât toujours son caractère vraiment national d'établissement unique dans le monde par la richesse de ses caractères orientaux et

étrangers, et servît de modèle pour l'art typographique, mais que toute impression administrative inutile à la sécurité du gouvernement fût rendue à la liberté du commerce.

« Agréez, monsieur.....

« A. F.-Didot. »

Nous regrettons vivement, ajoute le *Journal des Débats*, que l'honorable M. Didot se refuse à accepter la direction d'un établissement où son instruction et ses connaissances pratiques dans un art illustré par sa famille et continué par lui-même avec tant de supériorité, semblaient l'appeler autant que le vœu général, et où il eût pu rendre de grands services.

Cette maison universelle était alors la seule qui eût groupé, comme en un seul faisceau, à son établissement principal, toutes les branches et ramifications qui constituent la typographie.

Elle embrasse néanmoins encore la *librairie*, l'*imprimerie* et la *fabrication des papiers mécaniques sans fin*, dont M. Didot Saint-Léger a été, comme on l'a vu, l'inventeur, et qu'ils furent des premiers à introduire en France.

L'atelier typographique de cette maison est immense.

« Un seul local, contenant dix presses mécaniques, imprime, chaque jour, 140 rames de papier c'est-à-dire, la matière de 2,200 volumes in-8.

« Dans leurs fabriques de papier, situées au Mesnil (Eure), près de Dreux, et à Sorel (Eure-et-Loir), les procédés les plus nouveaux et les plus ingénieux leur permettent d'occuper plus de 600 ouvriers, livrant par jour, à la consommation, 5,000 kilogrammes de papier continu, qui, sur une largeur d'un mètre et demi, couvriraient 50 kilomètres de longueur.

« C'est à Sorel que la première mécanique a exécuté en France, en 1811, le papier dit *sans fin*, et c'est au Mesnil que ce papier a été, pour la première fois, séché au moyen de cylindres chauffés par la vapeur.

« Lorsque, par suite de l'emploi des machines à fabriquer le papier, un grand nombre de jeunes ouvrières se trouvèrent privées de travail, MM. Didot, pour les occuper, fondèrent une imprimerie dans leur pa-

peterie du Mesnil; ils firent instruire et diriger ces jeunes filles de la campagne par des chefs habiles; et maintenant elles y exécutent la composition d'une grande partie des ouvrages publiés par la maison.

« Une école gratuite et tributaire de l'établissement du Mesnil, dirigée par des sœurs de la Charité, a été fondée, en outre, pour leur éducation, par M. Hyacinthe Didot, membre du Conseil général du département de l'Eure. »

« M. Ambroise Firmin-Didot a publié, avec son frère Hyacinthe, un grand nombre d'importants ouvrages, tels que les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par M. Champollion jeune ; le *Voyage de l'Inde*, par Jacquemont; l'*Expédition scientifique des Français en Morée;* la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie;* le *Dictionnaire Français-Arabe*, par Bochtor; *la France littéraire*, de M. Quérard, etc.

« Les deux frères ont fait paraître aussi une édition du *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis*, par Du Cange, où sont réunis dans un seul ordre alphabétique les travaux des bénédictins, de Dom Carpentier, d'Adelung et ceux qui sont dus au nouvel éditeur, M. Henschel.

« La plus grande entreprise des deux frères, la nouvelle édition du *Thesaurus Græcæ Linguæ*, est une de celles qui honorent le plus notre époque (1). Aucune ne saurait être plus nationale, puisque le fond de l'ouvrage appartient à notre illustre Henri Estienne. Mais depuis trois cents ans la science avait fait bien des progrès; bien des textes d'auteurs étaient incorrects, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions publiées à cette époques ; d'autres textes étaient inconnus encore; et, pour remettre au niveau de la science l'admirable *Trésor* laissé par Henri Estienne, il fallait de savants et immenses travaux. La principale difficulté pour M. A. F.-Didot, qui, pour répondre à un vœu paternel, avait voulu exécuter cette docte entreprise, était de trouver des hommes dont les noms fussent dignes d'être placés à côté de celui d'Henri Estienne. Il établit une vaste correspondance avec les érudits les plus distingués de divers pays ; la plupart répondirent à cet appel, fait au nom de la science. Animés par le zèle de l'éditeur, MM. Ast, Boissonade, Cramer, Hase, Jacobs, Osann, Rost, Schæfer, Struve, Tafel, etc., etc., s'empressèrent de le seconder, et les frères Dindorff, professeurs à Leipzig, prirent, conjointement avec M. Hase, la direction de cette entreprise, commencée d'abord avec le concours de MM. de

(1) Voir à la page 283 de notre *Histoire du Livre en France*, tome I, l'article *Henri II Estienne.*

Sinner et Fix. Dans les prolégomènes, M. A. F.-Didot a constaté l'authenticité des notes et additions écrites de la main de Henri Estienne sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne. Elles ajoutent un nouveau mérite à l'édition française.

« M. A. F.-Didot a trouvé le même zèle chez les érudits les plus distingués de tous les pays pour le seconder dans la publication de la *Bibliothèque des auteurs grecs*, où le texte, revu sur les manuscrits et complété d'un grand nombre de fragments inédits, est accompagné de traductions latines entièrement revues et souvent tout à fait nouvelles; leur fidélité rigoureuse sert de commentaire au texte, lequel est suivi d'*Index* nouveaux, plus complets que les précédents. Des commentaires accompagneront cette *Bibliothèque grecque*, publiée dans le même format grand in-8° que la *Bibliothèque latine-française* dirigée par M. Nisard et que la *Bibliothèque française* qui est aussi accompagnée de notes des critiques les plus éminents. Cet ensemble forme déjà 200 volumes, équivalant à mille volumes ordinaires.

« A côté de ces grandes entreprises, MM. Firmin-Didot frères ont publié, à des prix modiques, des ouvrages non moins utiles à l'instruction du peuple qu'à celle des diverses classes de la société. L'un des plus importants est l'*Univers pittoresque*. Des savants, des voyageurs et des littérateurs distingués, animés du désir de populariser les sciences historiques et géographiques, ont apporté à ce recueil le tribut de leurs travaux, de leurs découvertes, ou de leurs observations.

« Parmi d'autres publications non moins utiles, rédigées par des savants du plus grand mérite, nous citerons l'*Encyclopédie moderne* et la *Nouvelle Biographie générale* : le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, répertoire des connaissances usuelles et indispensables à tous. »

Aux expositions de 1844 et de 1849, M. Ambroise Firmin-Didot, comme membre du jury, avait été chargé du rapport sur toutes les industries ayant trait à la typographie. En 1851, par un choix fait à l'unanimité, le jury international le nomma encore rapporteur de la première *exposition universelle* à Londres. Dans son rapport, imprimé à l'Imprimerie impériale, comme dans son *Essai sur la Typographie*, œuvre éminente, dont nous avons déjà parlé, il con-

state les progrès de l'imprimerie et des arts qui s'y rattachent, depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nous ne pourrions, sans dépasser les bornes de ce travail, mentionner seulement les titres des principales publications, riches et monumentales, inscrites dans le Catalogue de cette maison.

Nous nous en dédommagerons en citant, parmi les titres plus personnels à M. Ambroise Firmin-Didot, ses *Notes d'un voyage dans le Levant* in-8°, 1826, dont nous avons déjà parlé ; les *Fragments sur la Grèce de M. Pouqueville;* une *Traduction de l'Histoire de Thucydide*, 4 vol. in-8°, 1833, également mentionnée par nous; ses *Dissertations sur Joinville*, en tête de ses Mémoires, 1 vol. in-18, 1859; son *Essai sur la Typographie*, in-8°, 1852; enfin ses *Estienne*, ses *Alde*, extraits de la *Nouvelle Biographie générale*, in-8°, 1855 ; plusieurs opuscules, tels que sa notice sur le *Missel de Jacques Juvénal des Ursins*, superbe manuscrit cédé à la ville de Paris par M. A. F.-Didot qui l'avait acquis au prix de 35,000 fr., et plusieurs écrits sur la *Propriété littéraire et artistique* dans le but d'éclairer la discussion des commissions instituées à diverses époques par le gouvernement pour élucider cette question controversée, commissions dont M. A. F.-Didot, ainsi que son père, a été membre, etc.; ses *Essais typographiques et bibliographiques sur la gravure sur bois*, 1 vol. in-8°, 1863 ; sa *Réponse* à M. Egger sur le *prix du papier dans l'antiquité* et quelques autres sujets semblables qui devaient séduire cet auteur, si passionné pour les belles-lettres, et dans laquelle il se montre le digne successeur d'Henri II Estienne.

Plus d'un auteur lui ont dû, ainsi qu'à son père, d'utiles conseils lors de l'impression de leurs ouvrages confiés à leurs presses et quelquefois même une collaboration profitable; nous citerons particulièrement la traduction d'Homère par M. Dugas-Montbel.

Comme membre du Conseil municipal de Paris, fonction honorable qu'il occupe depuis quatorze ans, M. A. F.-Didot, en 1855, contribua puissamment, par les *Considérations* qu'il présenta au comité du Conseil municipal dans la séance du 25 janvier, à faire rejeter le projet présenté par M. le préfet pour l'établissement d'un *droit d'octroi sur le papier*. Dans un écrit où il expose les conséquences fâcheuses d'une telle mesure et démontre les motifs qui, à toutes les époques, la firent repousser par l'opinion publique et abandonner presque aussitôt qu'elle fut tentée, « il conjure « ses honorables collègues de repousser l'octroi sur « le papier, attendu que, si l'on veut établir de nou- « veaux droits sur les matières servant à l'industrie « parisienne, le papier, moins que tout autre pro- « duit, doit être l'objet de la *préférence* dont il est « menacé..... Le tort qui en résulterait, sous le rap- « port politique et commercial, excéderait de beau- « coup le faible avantage qu'on espère retirer de « cette mesure, pour satisfaire aux besoins de la « caisse municipale. »

En 1855, lorsque la reine d'Angleterre vint rendre visite à Paris à l'empereur des Français, M. Ambroise Firmin-Didot fut délégué avec un de ses collègues, M. le conseiller Victor Foucher, pour se rendre à Boulogne, afin d'y recevoir, au nom du Corps mu-

nicipal, le Lord-Maire et la députation de la cité de Londres, invitée par la ville de Paris, à y recevoir l'hospitalité que la ville de Londres avait offerte peu auparavant à M. le Préfet de la Seine et à une députation du Conseil municipal de Paris

M. A. Firmin-Didot, après avoir témoigné au Lord-Maire, qui, par une circonstance remarquable, est à la fois un artiste distingué et un éditeur de grands ouvrages de sciences et d'art, la satisfaction qu'il éprouvait de lui exprimer les sentiments de confraternité qui les unissent, lui adressa ces paroles :

MILORD ET MESSIEURS,

Délégués par le Corps municipal de la ville de Paris, nous sommes heureux, mon confrère et moi, de nous trouver ainsi les premiers à vous féliciter de votre heureuse arrivée, et de voir, pour la seconde fois à quatre années de distance, Son Excellence le Lord-Maire, et ses honorables amis, Messieurs les Magistrats de la puissante cité de Londres, venir en France resserrer les liens d'amitié et de confraternité qui unissent et doivent unir à jamais l'Angleterre et la France.

C'est surtout dans la ville de Boulogne, où fut élevée, au commencement de ce siècle, une colonne qui, consacrée maintenant à de plus heureux souvenirs, ne doit plus rappeler aux siècles futurs que des sentiments d'une amitié cordiale, qu'il nous est doux de proclamer le nouvel avenir dû au progrès de la civilisation et à la sagesse des deux puissants souverains qui régissent l'Angleterre et la France.

Il était réservé à notre siècle de voir trois grandes nations, jusqu'ici divisées par la différence de leurs dogmes religieux, l'Angleterre, la France et la Turquie, se réunir, dans un intérêt commun, pour combattre le colosse du Nord avec autant de courage que de désintéressement, dans ces contrées lointaines où le cri de la guerre fait retentir les échos de la Tauride, tandis qu'embelli par les arts de la paix, Paris va vous offrir, à l'exemple de Londres en 1851, la réunion des produits de l'industrie de tous les pays. L'absence d'un seul s'y fera remarquer, et cependant les envois de son industrie n'eussent pas été repoussés s'ils se fussent

présentés. Tant il est vrai qu'aujourd'hui, même en temps de guerre, les sentiments d'union survivent aux inimitiés passagères, et protégent l'avenir du monde civilisé ; les seules luttes doivent y être désormais celles de l'industrie, des lettres, des sciences et d'une sympathie réciproque.

Dans cette carrière pacifique, les conquêtes tourneront au profit de tous ; la prospérité de l'Angleterre fait la prospérité de la France, comme la prospérité de la France fait celle de l'Angleterre.

Aux arts de la paix garantis par l'alliance de la France et de l'Angleterre !

Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre pour la reconstruction de la Sorbonne, le *Moniteur* rapporte le discours que M. Ambroise Firmin-Didot prononça le 14 août 1855 comme membre du Conseil municipal, « en recueillant toutes les marques d'assentiment d'un nombreux auditoire réuni sur la place de la *Sorbonne.* » Après avoir rappelé que c'est dans ces lieux mêmes *in ædibus Sorbonæ* que le premier livre fut imprimé à Paris par Ulrich Géring, dont M. Didot mentionne les services et la générosité envers l'Université, il termine ainsi son discours :

Espérons que l'heureux accord qui régna, dès son origine, entre la Sorbonne et l'imprimerie, s'il fut parfois troublé par des *erreurs* réciproques, contribuera désormais à accélérer le progrès des lettres et des sciences, qui font la dignité de l'homme dans la bonne fortune et sa consolation dans la mauvaise.

M. Ambroise Firmin-Didot est tout à la fois graveur, fondeur de caractères, libraire, typographe, imprimeur du roi jusqu'à la chute de Charles X ; en 1827 il fut membre de la Chambre de commerce, du Conseil des manufactures en 1832 et du Conseil municipal de Paris en 1848. Il a fait partie du jury des expositions industrielles nationales de 1844 à 1849,

ainsi que des expositions universelles de Londres (1851) et de Paris (1855), et, à toutes les expositions, il a été nommé rapporteur des sections de l'imprimerie et de la papeterie et des arts qui s'y rattachent. Il a obtenu dans toutes la médaille d'or; il est président honoraire du Cercle de la Librairie, de l'Imprimerie et de la Papeterie. Décoré de la Légion d'honneur en 1825, il a été nommé officier de l'Ordre le 13 novembre 1860. Il avait succédé à son père comme imprimeur de l'Institut de France en 1855.

Nous ne faisons que lui rendre la plus stricte justice en le proclamant l'honneur et la gloire de la typographie française, non-seulement de notre époque, mais de notre siècle.

Hyacinthe Firmin-Didot, fils de *Firmin* et frère de *M. Ambroise-Firmin*, naquit à Paris en 1794.

Il fit ses études au collége de Sainte-Barbe. Il est aussi imprimeur et dirige avec son frère, depuis 1827, l'importante maison de leurs ancêtres. Partageant avec son frère toutes les médailles d'or que leur maison a obtenues à toutes les expositions, il s'est attaché plus spécialement à l'administration de leur colonie ouvrière du Mesnil, dont il est le chef titulaire et qui lui doit son école modèle de jeunes filles typographes, instruites à une école gratuite dirigée par les sœurs de la Charité, école qu'il a fondée.

Chevalier de la Légion d'honneur, il est depuis plusieurs années membre du Conseil général de l'Eure et remplit plusieurs fonctions municipales.

Paul Firmin-Didot, fils de *M. Hyacinthe*, est né en 1822.

Il s'occupe particulièrement de chimie et des applications pratiques des sciences à l'amélioration des papeteries que son père et son oncle possèdent à Sorel et au Mesnil ; il est juge suppléant du Tribunal de commerce de la Seine et fait partie de la raison sociale de la maison de librairie et d'imprimerie de *Firmin Didot frères et Cie*.

En 1855, M. Paul, en collaboration avec M. Barruel, a fait paraître une brochure in-8°, intitulée : *Nouveau mode de blanchiment des chiffons et des plantes textiles par l'adjonction du gaz acide carbonique.*

Alfred Firmin-Didot, fils d'*Ambroise*, né en 1821, dirige, avec son cousin germain Paul, les divers établissements de la famille et fait aussi partie de la raison sociale. Il s'est plus particulièrement adonné à l'étude des langues anciennes et modernes. Il est en relations suivies avec l'Allemagne, où MM. Didot ont une maison à Leipzick, et avec les États-Unis, où ils en possèdent une autre à Boston. Il a publié, en 1852, une traduction française qu'il a faite du texte inédit de Nicolas de Damas, auteur d'une *Vie de César*. Ce texte, qui était enfoui dans la bibliothèque de l'Escurial, fait partie de la Bibliothèque des auteurs grecs, publié par M. A. Firmin-Didot.

Tous deux secondent depuis plus de vingt ans leur père et leur oncle dans les soins incessants qu'exigent la typographie et la papeterie pour se maintenir au premier rang.

Parler aussi longuement de l'éminente famille Didot, en gardant un profond silence sur le *Dictionnaire de l'Académie française*, serait laisser peut-être notre travail incomplet, car, au bas du titre de la sixième édition, publiée en 1835, que nous avons sous les yeux, on lit : *Imprimerie et librairie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut de France.*

Qu'on nous permette donc, à ce sujet, de donner, d'après M. A. F.-Didot lui-même, quelques détails historiques et bibliographiques que nous croyons utiles, sur les diverses éditions de ce grand travail.

« Dans la première édition, 2 vol. in-fol. qui date de 1694, les mots sont rangés par famille. La préface et la dédicace sont de Charpentier.

« La seconde, à la rédaction de laquelle l'abbé Regnier-Desmarest eut beaucoup de part, parut en 1718, aussi en 2 vol. in-fol. *L'Epître dédicatoire* a été composée par l'abbé Massieu.

« La troisième est de 1740.

« La quatrième, imprimée en 1762, fut, en partie, rédigée par Duclos.

« La cinquième, que l'Académie a désavouée, bien qu'elle ait été exécutée d'après les matériaux préparés par ses divers secrétaires, fut imprimée à la hate chez Smith, en l'an VII (1798).

« Lors de la suppression des Académies, la première République s'empara des divers matériaux, et les fit coordonner par l'abbé Selis, puis par l'abbé de Vauxelles et par Gence. Le *Discours préliminaire* est de D. J. Garat.

« La sixième et dernière édition a paru en 1835, chez MM. Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut (titre que M. Firmin Didot avait acquis en 1811 de la veuve Baudouin). La préface est de M. Villemain.

« Cette édition diffère considérablement des précédentes.

« L'Académie française, tout en se bornant aux mots de la langue littéraire et usuelle, a cependant élargi le cadre dans lequel elle avait cru jusqu'alors devoir restreindre son *Dictionnaire*, qui n'admet que les mots consacrés par l'usage et ceux, en petit nombre, qui, créés pour des besoins nouveaux et conformément au génie de la langue, ne sauraient être éphémères.

« La révision en avait été successivement confiée aux secrétaires per-

pétuels Marmontel, Suard, Reynouard, Auger, Arnault, Andrieux, enfin à M. Villemain, alors dernier secrétaire perpétuel de l'Académie française.

« Tous y ont consacré un temps considérable, et aucun mot n'a été imprimé qu'après discussion approfondie en séance générale de l'Académie française.

« Les membres des diverses Académies (des Sciences, Sciences morales et politiques, des Inscriptions et Belles-Lettres, Beaux-Arts) ont été consultés pour les articles qui concernent le plus particulièrement les diverses branches des connaissances humaines dont le faisceau constitue l'Institut de France.

« En 1845 MM. Firmin Didot frères publièrent, sous le titre de *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, un vaste répertoire où sont réunis tous les termes spéciaux, au nombre de plus de cent mille, que n'avait pas admis l'Académie française.

« Cet immense travail, exécuté par le concours de vingt membres de l'Université ou de diverses Académies, dont chacun s'était chargé d'une des branches des connaissances humaines auxquelles il avait plus particulièrement consacré ses études, a été revu et coordonné par M. Droz, membre de l'Académie française, qui, avec Andrieux, secrétaire perpétuel de cette Académie, avait concouru par un travail constant de plusieurs années à l'achèvement de la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. »

Le savant Ménage, auteur de beaucoup d'ouvrages très-savants, et entre autres de celui qui a pour titre : *Origine de la Langue françoise*, 1 vol. in-4°, Paris, 1634, a dit quelque part :

« Les imprimeurs, par leur extrême lenteur dans l'exécution des travaux qu'on leur confie, font toujours le désespoir des hommes de lettres. »

Cette humoriste boutade n'est, à nos yeux, qu'un simple paradoxe que l'on peut ainsi réfuter :

Ce sont les hommes de lettres qui font souvent le désespoir des imprimeurs, par l'extrême lenteur qu'ils mettent à leur livrer leurs manuscrits, miette à miette

encore trop fréquemment, et par les éternelles, les dispendieuses corrections qu'ils font constamment subir à leurs épreuves.

Depuis quand le typographe qui a reçu la *totalité* d'un manuscrit, s'est-il donc avisé d'imprimer lentement ce labeur, son propre intérêt le portant, d'ailleurs, à l'exécuter avec toute la promptitude désirable ?

Voyons ce que dit à ce sujet M. G. A. Crapelet, au chapitre IV des *Auteurs vivants*, page 289, dans ses *Études pratiques sur la Typographie.*

Il s'agit de la correction et de l'impression de la 6e édition du *Dictionnaire de l'Académie française.*

« Avant que l'usage des *épreuves placards* fût introduit, on avait quelquefois recours à un moyen assez coûteux, mais qui permettait d'exécuter tous changements et remaniements, sans que les inconvénients qui en résultent, pussent porter préjudice à l'exécution typographique d'un livre, ce moyen consistait à composer d'abord la copie manuscrite en format et caractères différents de ceux adoptés pour l'édition.

« Les épreuves étaient faites à mi-marge, et, lorsque le texte était définitivement corrigé, on le composait sur copie imprimée dans le format adopté.

« C'est de cette manière, mais avec de plus grands développements, qu'a été exécutée la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1835); cet immense labeur, commencé sous la direction de l'abbé Morellet et de Suard, a été reconstitué sur une nouvelle base, après la mort de ces deux académiciens; et il a fallu plus de trente ans pour l'accomplir avec le concours de plusieurs membres des autres Académies composant l'Institut, chacun, dans sa spécialité, revisant les articles de sa compétence.

« Tous les membres de l'Académie française recevaient une épreuve en caractères faciles à lire, et, sur cette épreuve, ils faisaient leurs observations et corrections.

« Elles étaient toutes examinées et discutées dans le comité du Dic-

tionnaire, et de nouvelles épreuves corrigées étaient envoyées à chacun des membres.

« Les nouvelles rectifications étaient encore soumises au comité, qui, après plusieurs épreuves, donnait enfin, le *bon à tirer*.

« C'est sur ce texte définitif que l'on commençait alors la composition avec le caractère adopté pour l'édition entière.

« On peut juger par ces détails abrégés et rapides, combien, en employant un pareil mode d'exécution, à dû coûter de peines une aussi vaste entreprise que celle du *Dictionnaire de l'Académie française*, composé de 240 feuilles in 4°, en petit texte, à trois colonnes, et qui a été plus de quinze ans sous presse. »

Que Ménage vienne donc nous dire encore, après l'exécution d'un travail aussi colossal, que l'imprimeur fait le désespoir de l'homme de lettres!

Ne sont-ce pas, au contraire, les immortels et savants académiciens qui, par leur lenteur extrême, ont fait trop souvent le désespoir de MM. Firmin Didot, père et fils?

Il n'est permis à personne plus qu'à moi de m'exprimer ainsi, en toute franchise et liberté.

Notre modeste ambition, on le pense bien, ne s'est jamais avisée et ne s'avisera jamais, dans le peu de jours qui nous restent à vivre, d'effleurer de son obscur contact les formidables barrières qui séparent l'*Institut de France* de la masse des profanes.

Un critique éminent, quoique trop peu connu, M. Pellissier, a dit d'excellentes choses sur le sujet qui nous occupe, dans le 7e volume du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, imprimé en 1854 par MM. Firmin Didot frères.

Comme nous ne pouvons avoir la prétention de rien écrire d'aussi parfait et d'aussi complet que ce que nous trouvons dans son remarquable article, on nous

permettra d'en extraire ce qui suit, pour terminer notre travail le plus dignement possible :

« Les dictionnaires sont les archives des langues, où doivent être recueillis et classés tous les mots de chacune d'elles à l'usage des peuples qui les parlent. Toutes ont deux sortes de mots distincts, les uns primitifs et les autres dérivés; il y a donc deux manières de les ranger, l'une en les disposant par racines, l'autre en les plaçant, quelle que soit leur nature et leur origine, dans leur ordre alphabétique. De ces deux méthodes, la première est, sans contredit, la plus rationnelle, la plus logique, la plus propre à instruire, parce qu'elle montre immédiatement, et sous le mot primitif, tous ceux qui en dérivent, à l'instar de ces arbres généalogiques où l'on voit, sous chaque chef de famille, tous les descendants et toutes les branches qui en sortent. Mais l'ordre radical, plus approprié à l'usage des savants, qui n'ont guère besoin de dictionnaire, qu'à celui du commun des lecteurs, pour lesquels ils sont faits, offre beaucoup moins de facilité pour les recherches que par l'ordre alphabétique; aussi cette dernière forme a-t-elle universellement prévalu.

« Sans doute, un dictionnaire ne donne pas la science, et moins encore le talent; mais il doit en être la clef, parce qu'il conduit à la propriété des expressions, soit en montrant les différentes significations des mots, soit en indiquant l'usage qu'on en fait, et celui qu'on en doit faire : cette signification s'établit par de bonnes définitions, cet usage, par une bonne syntaxe. Et, comme chaque langue est, à la fois, écrite et parlée, après avoir déterminé la nomenclature des mots qui la composent, il faut en indiquer l'orthographe et la prononciation, qui, l'une et l'autre, sont parfois subordonnées à l'étymologie; marquer ensuite la qualification de chacun d'eux comme partie du discours; distinguer leurs acceptions diverses, en observant la filiation des idées, et y joindre tous les éclaircissemenis propres à fixer leur sens véritable en s'appuyant de l'autorité des exemples.

« Il ne reste peut-être plus qu'un seul moyen d'arrêter la décadence où tombe visiblement la langue, de jour en jour; c'est d'opposer une forte digue au débordement de néologismes, d'expressions impropres, de métaphores outrées, de locutions incorrectes, de tournures forcées, d'images incohérentes, dont nous sommes envahis; et cette digue, qui exige un assemblage de matériaux épurés, ne saurait être construite, il faut le dire, que par la seule compagnie qui, malgré des éternelles épigrammes dont elle n'a cessé d'être l'objet depuis sa création, n'en réunit pas moins encore dans son sein une multitude et une variété de connais-

sances et de talents qui n'existent peut-être pas ailleurs, et qu'il est surtout impossible de trouver rassemblés dans une même personne.

« Telle est donc maintenant la haute mission de l'Académie française; chargée uniquement, dans son origine, de veiller sur la langue naissante, elle a pu, sans doute, par une stricte observation de ses statuts, la laisser libre dans sa marche, tant que cette marche lui a été imprimée par le génie; mais aujourd'hui que nous comptons fort peu de *Pascal*, de *Racine*, de *Molière*, de *Bossuet*, de *La Bruyère*, de *J.-J. Rousseau*, de *Montesquieu*, de *Voltaire*, le premier devoir de l'Académie est de ramener la langue dans les limites raisonnables que ces modèles ont su toujours respecter, sans rien perdre de leur essor et de leurs prodigieux avantages.

« Le principe constitutif de l'Académie française doit être, en effet, un principe conservateur. Instituée d'abord pour suivre et constater l'état de la langue, elle doit maintenant tracer l'histoire philosophique de son enfance, de ses progrès et de sa perfection, en se reportant à l'origine de chaque mot, en expliquant ses variétés de formes et de sens dans ses âges divers, en indiquant les nuances infinies d'acceptions qu'elle a reçues du bon goût et du bon usage, comme l'ont fait, parfois avec bonheur, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Delille, Chateaubriand, des expressions ingénieuses et pittoresques que leur abandon a laissées sans analogues, en groupant enfin autour de chaque mot les exemples les plus variés et les meilleurs que puisse fournir un chef-d'œuvre. Voilà le service qu'on est en droit d'attendre de cette célèbre corporation; il serait le plus éminent, le plus réel, que jamais ses travaux eussent rendu à la langue et aux lettres françaises. »

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cie, 26, rue Racine.

E. DENTU, libraire-éditeur, Palais-Royal.

OUVRAGES D'EDMOND WERDET,

ancien libraire-éditeur.

A CHAMPS, PAR CHELLES (Seine-et-Marne).

Ouvrage terminé.

HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1860. 6 volumes grand in-18, imprimés sur papier jésus vélin, satiné et glacé. Prix de chaque volume. . . . . 5 fr.

Division de l'ouvrage.

I. ORIGINES DU LIVRE-MANUSCRIT, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'introduction de l'imprimerie à Paris, en 1470. 1 vol. de 408 pages.

II. TRANSFORMATION DU LIVRE-MANUSCRIT, depuis 1470 jusqu'à 1789. 1 vol. de 408 pages.

III. ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES LIBRAIRES ET LES IMPRIMEURS LES PLUS CÉLÈBRES DE PARIS, de 1470 à 1789 :

Tome Ier. LES ESTIENNE ET LEURS DEVANCIERS, depuis 1470. 1 vol.

Tome II. LES DIDOT, LEURS DÉVANCIERS ET CONTEMPORAINS, depuis 1500 jusqu'à 1789. 1 vol. de 408 pages.

ESSAI SUR LA PROPAGATION, MARCHE ET PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE DANS LES DIVERSES PROVINCES DE LA FRANCE, divisé par province et par ordre chronologique, depuis 1470 jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

RECHERCHES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES IMPRIMERIES CLANDESTINES, PARTICULIÈRES ET DE FANTAISIE, de 1470 à 1792. 1 fort volume.

Histoire du Livre moderne, 1789 *à* 1860.

V. DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, *son passé, — son présent, — son avenir*, avec des *Notices bibliographiques sur les libraires de Paris les plus distingués*, depuis 1789 à 1860. 1 fort volume. (*En vente.*)

En préparation :

VI. DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE ET DES ARTS ET INDUSTRIES QUI S'Y RAPPORTENT; mis à la portée des gens du monde, des savants et des gens de lettres, avec des *Notices bibliographiques sur les imprimeurs, les protes, les correcteurs, les ouvriers typographes et les libraires les plus célèbres et distingués de Paris*, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 1 fort volume.

Autres ouvrages du même auteur imprimés dans le même format.

LE CAP SUNIUM, SOUVENIRS LITTÉRAIRES INTIMES :

Ire SÉRIE. PORTRAIT INTIME DE H. DE BALZAC, *sa vie, son humeur et son caractère*. 1 vol. . . . . 3 fr. 50 c.

IIe SÉRIE. SOUVENIRS INTIMES DE MM. ARSÈNE HOUSSAYE, ALP. KARR, PAUL LACROIX, PAUL DE KOCK, L. GOZLAN, ACHILLE JUBINAL, J. SANDEAU, R. BRUCKER, G. PLANCHE, E. DE MONGLAVE, etc. etc. 1 vol. 3 fr. 50 c.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Ce, 26, rue Racine.

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 08540 455 4